

2018

**TARIFS JOURNALIERS DES PRESTATIONS APPLICABLES
AU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT CYR AU MONT D'OR**

Tarifs fixés par arrêté de l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

HOSPITALISATION COMPLETE PSYCHIATRIE ADULTE :	473.95€
HOSPITALISATION DE JOUR PSYCHIATRIE ADULTE :	378.00€
HOSPITALISATION DE JOUR PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE :	710.00€
HOSPITALISATION DE NUIT PSYCHIATRIE ADULTE :	562.55€
PLACEMENT FAMILIAL THERAPEUTIQUE :	134.75€
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER :	15 €

A compter du 1^{er} janvier 2018, une facturation des chambres particulières est effectuée :

- Uniquement sur le bâtiment des Calades pour les unités Montesquieu, La Boétie et Condorcet
- Pour les patients ayant une mutuelle prenant en charge le régime pour chambre particulière
- Le tarif journalier est fixé à 30 euros

Les tarifs des prestations sont fixés une fois par an dans le cadre du budget de l'établissement ; ils sont arrêtés par l'ARS.

Seul, le ticket modérateur est dû dès la première journée. Le forfait journalier, arrêté par le Ministère de la Santé s'y rajoute.

*Affichage : Bureau des admissions
Site internet de l'établissement*

